

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UNE MAISON D'HABITATION

à Jouy-le-Châtel (77970)

Visite le vendredi 23 septembre 2022, de 15 heures à 16 heures

L'adjudication aura lieu le jeudi 06 octobre 2022

à 14 H, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

DESIGNATION : Sur la commune de Jouy-le-Châtel (77970), 02, résidence la Mare à Chapelle, en l'espèce une maison d'habitation comprenant : - Une entrée, un séjour, une cuisine, dégagement, WC, une salle de bains, quatre chambres, et un dressing. - Un garage. Le tout édifié sur une parcelle de terrain, à l'angle de la voie nouvelle du lotissement, cadastrée section U n°335, d'une contenance de 07 ares 62 centiares, formant le lot n°02 du lotissement les Alizés.

Et 17ème indivis des équipements indivis et des parcelles cadastrées : - Section U n°342, pour une contenance de 16 ares 32 centiares, lieudit la Mare à Chapelle, constituant la voirie du lotissement. - Section U n°341, pour une contenance de 02 ares 93 centiares, lieudit la Mare à Chapelle, constituant un espace vert.

OCCUPATION : Les lieux sont occupés.

MISE A PRIX : 72.000,00 €

Consignations pour enchérir : - 7.200,00 €, par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier séquestre, assorti d'une attestation d'origine des fonds ou par caution bancaire irrévocable. - 12.000,00 €, par chèque de banque à l'ordre de la CARPA, assorti d'une attestation d'origine des fonds.

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières 01.64.10.26.60 ; courriel : avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.